

Hadronthérapie

Un établissement public de santé de ressort national en substitution du GCS ETOILE

18.10.10 - 16:24 - HOSPIMEDIA |

La ministre de la Santé, dans un courrier du 1er octobre, a renouvelé son entier soutien au projet d'implantation d'un centre national de recherche et de soins en hadronthérapie à Lyon dit ETOILE, se félicite le Groupement de coopération de santé (GCS) en charge de son développement dans un communiqué. Préconisant "*l'inclusion et le suivi de patients dans une cohorte suivie par l'équipe ETOILE et prise en charge dans des centres étrangers dès 2011*", rapporte le GCS, la ministre conforte ainsi les porteurs du projet dans leur dépôt de candidature à un financement du Programme hospitalier de recherche clinique (PHRC).

Elle a en sus donné un accord de principe pour la création d'un établissement public de santé de ressort national qui se substituera à l'actuel GCS. Et d'autoriser l'engagement d'une procédure de conception-réalisation pour la construction de ce centre d'hadronthérapie, étant donné l'échec de la procédure de partenariat public-privé lancée en 2008 (offre déséquilibrée en matière de coûts et de risques assumés).

La ministre a en outre annoncé son soutien à la candidature d'ETOILE aux investissements d'avenir sur l'enveloppe "infrastructures nationales en biologie et santé" pour le financement d'une plateforme de recherche et développement en hadronthérapie ouverte aux industriels et aux équipes de recherche publique.

P.H.

Tous droits réservés 2001/2010 - HOSPIMEDIA

Les informations publiées par HOSPIMEDIA sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contacter HOSPIMEDIA (copyright@hospimedia.fr). Plus d'information sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par HOSPIMEDIA dans la rubrique conditions d'utilisation.